

## Elle est passée par ici... elle repassera par là...

Date : 19 octobre 2015

vu sur le site [www.ille-et-vilaine.fr](http://www.ille-et-vilaine.fr)

**« La valorisation de l'histoire et de l'identité breilliennes passe par la promotion de son patrimoine : culturel, industriel ou mégalithique »**

### **Églises non protégées et associations**

La valorisation de l'histoire et de l'identité breilliennes passe par la protection de son patrimoine : culturel, industriel ou mégalithique. En Ille-et-Vilaine, le Département abonde un Fonds de solidarité territoriale annuel de 750 000 euros. Objectif ? Aider les petites communes à restaurer les édifices religieux non inscrits ni classés monuments historiques. Sans oublier leurs trésors patrimoniaux : orgues, tableaux, vitraux, autels, statues, qu'ils soient monuments historiques ou non.

Il soutient aussi les fouilles archéologiques et la valorisation de sites industriels ou mégalithiques. Comment ? En apportant son concours financier et technique à une dizaine d'associations départementales.

Il y aurait donc une histoire et une identité spécifiquement "breilliennes" qu'il n'y aurait plus qu'à valoriser ?...

Ça doit être très récent : je n'avais pas remarqué.